

LA RÉPRESSION PÉNALE DU BLANCHIMENT

les leçons  
du

**droit  
comparé**

LE 27 MAI 2011

Les voleurs seraient bien démunis sans les receleurs. Il en va de même pour les trafiquants de stupéfiants ou d'armes, les corrupteurs et corrompus, les auteurs de traites des êtres humains, et de toutes autres infractions perpétrées à l'échelle internationale : ils ont besoin des blanchisseurs pour jouir du produit de leur activité criminelle en toute quiétude.

Ce simple constat conduit à la nécessaire prise de conscience que **la répression pénale du blanchiment est primordiale** dans la lutte contre le crime organisé et mondialisé.

Cette grande criminalité prolifère d'autant mieux qu'elle prospère sur des territoires où s'exercent diverses souverainetés étatiques. Elle se joue des frontières qui ne sont des barrières que pour les juges et les enquêteurs. Aussi, en ce début de troisième millénaire, la lutte nécessite des instruments juridiques efficaces et une coordination judiciaire internationale qui, bien que difficile, se met peu à peu en place.

**L'étude du droit comparé est primordiale** : elle favorise une meilleure compréhension des divers systèmes de droit, et dès lors facilite l'entraide pénale si nécessaire à l'efficacité de la répression ; elle permet aussi de dégager de l'expérience juridique de chaque Etat les forces et les faiblesses respectives de nos textes d'incrimination et de répression, de nos jurisprudences et de nos pratiques professionnelles.

Le présent colloque qui réunit des universitaires et des magistrats, allemands, américains, belges, britanniques, espagnols, français, italiens, luxembourgeois et suisses répond à une indiscutable attente.



## 9H ● ACCUEIL DES PARTICIPANTS

### 9H30 ● SESSION D'OUVERTURE

**Michel Storck**, Directeur du Centre du droit de l'entreprise

**Chantal Cutajar**, Directeur du Grasco

**Claude Ducouloux-Favard**, Présidente du Cercle des comparatistes

**Hervé Robert**, Vice-président chargé de l'instruction à la Juridiction inter-régionale spécialisée de Paris

### 10H - 11H30 ●

## TABLE RONDE : L'INCRIMINATION DU BLANCHIMENT : ASPECTS THÉORIQUES

Sous la présidence de **Chantal Cutajar**,  
Directeur du GRASCO

- > Les modalités de l'incrimination du blanchiment
- > Les relations entre le blanchiment et le recel

- > Les infractions principales sous-jacentes du blanchiment
- > L'autonomie du blanchiment par rapport à l'infraction principale

*Avec : Emanuele Fiscaro, Professeur Centro Studi Antiriciclaggio & compliance de Rome (Italie) ● Guillaume Bègue, Membre du Département de recherche Sorbonne Finance - IRJS, Université de Paris I (Luxembourg) ● Claude Ducouloux-Favard, Présidente du Cercle des comparatistes (France) ● John Roth, Counsel for International Anti-Money Laundering Policy, Asset Forfeiture and Money Laundering Section U.S. Department of Justice (USA) ● William C. Gilmore, Professor of International Criminal Law, Faculty of Law, University of Edinburgh (UK) ● Jaime Alonso Gallo, Professeur associé à l'Université Autónoma de Madrid, Avocat à la Cour (Espagne) ● Philippe de Koster, avocat Général à la Cour de cassation (Belgique) ● Jean-Bernard Schmid Juge d'instruction Genève (Suisse).*

### 12H - 12H30 > DÉBAT

### 12H30 - 14H > PAUSE DÉJEUNER

**14H - 16H** ●

## **LA MISE EN ŒUVRE DE L'INCRIMINATION DE BLANCHIMENT**

sous la présidence d'**Yves Charpenel**,  
Avocat général à la Cour de cassation

- > Les carences de l'incrimination de blanchiment
- > Les difficultés de la preuve du blanchiment : élément moral et élément matériel
- > Les sanctions encourues et réellement prononcées dans les différents pays
- > Le gel et la confiscation

**16H - 16H30 > DÉBAT**

*Avec : Philippe de Koster, Avocat Général à la Cour de cassation de Belgique ● Jean-Bernard Schmid, Juge d'instruction à Genève (Suisse) ● Hervé Robert, Vice-président chargé de l'instruction à la Juridiction inter-régionale spécialisée de Paris (France) ● Elena Lorente,*

*Procureur au Parquet contre la Corruption et la Criminalité Organisée (Espagne) ● Peter Alldridge, Drapers' Professor of Law and Head of the Department of Law, Queen Mary, University of London (UK) ● Roberto Bruno Maria Pellicano, substitut du procureur de Milan (Italie) ● Mark Pieth, Professeur de droit pénal à l'Université de Bâle (Suisse).*

**16H30 - 16H50 > PAUSE**

**16H50 - 17H10** ●

**John Ringguth**, Secrétaire exécutif de Moneyval

- > Étude horizontale des rapports d'évaluation mutuelle du 3<sup>e</sup> cycle du MONEYVAL

**17H10 - 18H** ●

## **RAPPORT DE SYNTHÈSE**

**François Falletti**, Procureur général près la Cour d'Appel de Paris, Membre du comité exécutif de l'association internationale des procureurs et des poursuivants.

## **DROITS D'INSCRIPTION** ●

- > Tarif normal : 50 €
- > Gratuité pour les Professeurs, Maîtres de conférences, Étudiants, Jeunes chercheurs, Gendarmes et Policiers

## **LIEU DU COLLOQUE** ●

### **Faculté de droit, de Sciences politiques et de Gestion**

1 place d'Athènes, 67000 Strasbourg  
Amphi Carré de Malberg (1<sup>er</sup> étage)

## **ACCÈS DEPUIS L'AÉROPORT** ●

- > Prendre le train jusqu'à la gare centrale de Strasbourg

## **ACCÈS DEPUIS LA GARE** ●

- > Tram C direction Neuhof Rodolphe Reuss, Arrêt « Esplanade »

## **DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS** ●

Aurélie KRAFT  
Université de Strasbourg  
Fédération de Recherche n°3241  
11 rue du Maréchal Juin - BP 68  
67046 Strasbourg cedex  
Tél. +33(0)3 68 85 87 81  
Fax : +33(0)3 68 85 85 71  
Courriel : aurelie.kraft@unistra.fr

*Colloque organisé en partenariat avec la Gendarmerie nationale et l'Institut d'Études Judiciaires de Strasbourg*

**GROUPE DE RECHERCHES ACTIONS  
SUR LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE (GRASCO)  
CENTRE DU DROIT DE L'ENTREPRISE (UNIVERSITÉ DE STRASBOURG)  
CERCLE DES COMPARATISTES DROIT ET FINANCE (PARIS)**

**COMITÉ SCIENTIFIQUE :**

**Chantal Cutajar**, Directeur du Grasco

**Claude Ducouloux-Favard**, Présidente du Cercle des comparatistes

**Jocelyne KAN**, Magistrat, Directeur adjoint du GRASCO

**Hervé Robert**, Magistrat

*Manifestation validée au titre de la formation continue des magistrats  
par l'École Nationale de la Magistrature et des avocats  
N° déclaration d'activité : 4267 04090 67*

LEADERS FORUM EN RECHERCHE

**GRASCO**

Groupes de recherches Actions sur la criminalité organisée  
Centre du Droit de l'Entreprise - Université de Strasbourg

**Strasbourg.eu**

**& COMMUNAUTÉ URBAINE**

**CONSEIL GÉNÉRAL  
Bas-Rhin**

[www.bas-rhin.fr](http://www.bas-rhin.fr)



**UNIVERSITÉ DE STRASBOURG**